



Papier d'identite nouveau ne

Par **nath2010**, le **09/05/2010** à **11:15**

Bonjour,

J'ai accouché sur l'île de Mayotte et je veux sortir du territoire avec mon bébé.

Doit il avoir un passeport personnel ?

Est ce que je peux le mettre dans mon propre passeport ?

Est ce que le père de mon enfant doit me faire une autorisation pour sortir du territoire de Mayotte.

Mon compagnon a reconnu l'enfant est ce qu'il existe un moyen pour que l'enfant porte mon nom sans faire de procès arrivé en Métropole.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Cordialement